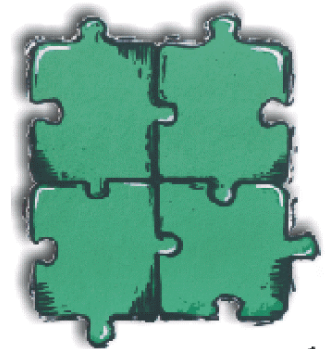




***Coalition de la Petite-Bourgogne
Quartier en Santé***



**SOLIDARITÉ
SAINT-HENRI**

Mémoire sur l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil des politiques alimentaires

**Présenté à la Commission sur le développement social et la diversité
montréalaise**

Coalition de la Petite-Bourgogne

Solidarité Saint-Henri

Montréal, le 4 octobre 2015

INTRODUCTION : NOS QUARTIERS, NOS ORGANISMES ET NOTRE EXPERTISE EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

La Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé

La Coalition de la Petite-Bourgogne / Quartier en santé est la table de concertation du quartier et regroupe une soixantaine de membres parmi lesquels une trentaine de groupes communautaires. Sa mission est de coordonner les actions de ses membres, développer une vision commune sur les enjeux du quartier et trouver des solutions conjointes aux besoins identifiés de la population du secteur. Les actions de la Coalition sont réalisées via ses comités d'action sous une optique de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale.

Le quartier de la Petite-Bourgogne compte autour de 11 000 habitant-es actuellement et si l'on tient compte du Griffintown (secteur où la Coalition intervient aussi) la population dépassera, bientôt, les 20 000 résident-es. La démographie du quartier est assez hétéroclite puisque nous y comptons plus de 60 nationalités différentes, 66 % de la population parle une langue autre que le français. En 2011, le taux de monoparentalité était de 43 %. 63 % de la population vit avec un revenu inférieur à 15 000 \$.

Par ailleurs, les disparités économiques sont, géographiquement, frappantes en effet, dans le secteur sud-ouest du quartier, proche du Marché Atwater et du canal Lachine se trouve un le secteur le mieux nanti dont la moyenne de revenu dépasse les 100 000 \$ tandis que le nord-est du quartier représente le secteur le plus défavorisé et on y trouve les Îlots St-Martin et Terrasse Coursol/Quesnel sont la plus grande concentration de HLM du Canada. Ce secteur est aussi considéré comme un désert alimentaire puisqu'on n'y a pas accès à des produits alimentaires frais à moins de 500 mètres.

Face à cette situation, depuis nombre d'années, la Coalition a mis sur pied via son comité de sécurité alimentaire, des activités visant l'éducation en alimentation (ateliers) et l'accès à la nourriture (groupes d'achat) et depuis 2009, un marché bimensuel qui permet à un peu plus de 100 familles d'avoir accès aux fruits et légumes frais et à un prix abordable. Le projet de marché citoyen est idéalement situé au cœur du secteur 68 et à distance de marche des secteurs 67 et 77 au sein desquels se retrouvent plusieurs tours d'habitation HLM et loyers à bas prix, soit un total de 1440 unités HLM et plusieurs projets de coopératives et OBNL d'habitations. Le grand enjeu auquel nous nous confrontons aujourd'hui est celui de la pérennisation des actions. Ainsi par manque de financement nous avons dû fermer, tout au moins temporairement, notre Café citoyen qui permettait de valoriser les surplus des marchés et ainsi les rendre viables. Toutefois, nous maintenons l'offre de fruits et légumes tout en essayant de développer un autre mécanisme qui nous permettra de pérenniser ces actions.

Solidarité St-Henri

Solidarité St-Henri est une table de concertation communautaire qui vise l'amélioration des conditions de vie de la communauté de St-Henri. Nous sommes une des 30 tables de quartier de la ville de Montréal, et nous regroupons une vingtaine d'organismes communautaires et d'institutions actives dans le quartier avec l'objectif de lutter contre la pauvreté, de concerter nos membres, de mobiliser notre milieu et de soutenir des actions collectives. Pour ce faire, nous utilisons une approche démocratique et inclusive, concertée et solidaire, critique et mobilisatrice visant le changement et la transformation sociale.

St-Henri compte quelque 16,000 habitants, une population en croissance depuis 2001. Selon le recensement de 2011, 34 % de la population doit vivre avec un faible revenu. Ce chiffre augmente de façon significative dans le secteur ouest du quartier¹, et nous observons également une augmentation des autres indicateurs de défavorisation sociale, tels que le nombre de personnes vivant seules, le taux de familles monoparentales, la concentration des résident-e-s non permanent-e-s et le mauvais état des logements. Les membres de Solidarité St-Henri voient un lien important entre cette défavorisation et l'accès aux aliments².

Saint-Henri, et encore plus particulièrement son secteur ouest, est un désert alimentaire. Les seuls supermarchés grande surface se trouvent dans la partie est du quartier, et leur offre en aliments santé, surtout en fruits et légumes frais, est trop dispendieuse pour une grande partie de la population de St-Henri. Les résident-es du secteur ouest n'ont accès à aucun autre commerce alimentaire à distance de marche, outre les dépanneurs, dont l'offre alimentaire est plus que minimale. En fait, une étude Direction de la santé publique de Montréal établit que 61,5 % de la population de St-Henri sous le seuil de faible revenu a un accès nul ou négligeable aux fruits et légumes frais dans un rayon de 500 mètres.³ L'inaccessibilité d'aliments à distance de marche dans l'ouest de St-Henri est un enjeu d'autant plus important considérant le nombre élevé de personnes âgées, la faible proportion de personnes qui peuvent accéder à une voiture pour leurs déplacements, l'absence de station de métro et le passage peu fréquent des autobus dans ce secteur. S'ajoute à cela l'enclavement du secteur, entouré de deux autoroutes, l'échangeur Turcot, le canal Lachine et la voie ferrée du CN.

Solidarité Saint-Henri poursuit des actions collectives sur plusieurs enjeux touchant la lutte à la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie des résident-e-s de notre territoire. La mobilisation des acteurs locaux autour des enjeux de sécurité alimentaire et l'offre des fruits et légumes abordables à proximité est un axe fondamental de notre travail.

Les initiatives en autonomie alimentaire dans les quartiers Petite-Bourgogne et Saint-Henri

En 2008, lors d'un forum, la population de la Petite-Bourgogne a identifié quelques actions visant à répondre aux problèmes d'accès à la nourriture du secteur. L'Équipe mobile en alimentation a été créée et incorporée pour porter les solutions suivantes :

- L'implantation d'un marché (Marché citoyen) bimensuel. Pour diminuer les pertes dues aux invendus du marché, ils ont mis sur pied le Café citoyen qui, tout en utilisant les produits du marché, servait de plateau de travail pour des jeunes et adultes en recherche d'emploi.
- Le développement d'une épicerie communautaire qui répond à une demande multiethnique.

À Saint-Henri, Solidarité Saint-Henri prend en charge depuis plusieurs années le roulement de cinq marchés et comptoirs de fruits et légumes, à cinq endroits stratégiques du quartier, visés pour faciliter l'accès aux populations défavorisées, telles les familles avec jeunes enfants, les personnes âgées, et les personnes vivant

¹ Solidarité Saint-Henri : Portrait du quartier 2011; <http://www.solidarite-sh.org/content/portrait-du-quartier-st-henri-2011>

² Rapport du directeur de la santé publique de Montréal, 2015 : Pour des logements salubres et abordables.

³ Direction publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2014 : Étude sur l'accès aux aliments santé à Montréal - Regard sur le territoire du CSSS du Sud-Ouest – Verdun.

sous le seuil du faible revenu. Les comptoirs et marchés se tiennent environ deux fois par mois pendant toute l'année, et desservent environ 500 client-es par semaine de marché. Nous travaillons également sur l'implantation d'un comptoir de fruits et légumes permanent dans un ou plusieurs dépanneurs du secteur ouest de St-Henri. La majorité des comptoirs sont soutenus par un comité de bénévoles lié aux organismes et lieux qui hébergent les comptoirs. Les bénévoles s'occupent de la vente des produits et contribuent grandement à la création d'un espace de socialisation autour des comptoirs, facilitant ainsi l'éducation populaire et l'*empowerment* de la population desservie.

L'Équipe mobile en alimentation et Solidarité Saint-Henri collaborent pour l'approvisionnement des marchés ainsi que la gestion des produits. Les deux participent également au pôle sud-ouest du Système alimentaire montréalais (SAM) visant à consolider les stratégies d'approvisionnement pour les initiatives en autonomie alimentaire au niveau régional et sous-régional.

Dans les deux quartiers, l'augmentation continue des ventes et du nombre de client-es témoignent du succès des initiatives de répondre à un besoin local tout en préservant une couleur locale qui reflète la réalité de chaque quartier. Nous sommes la seule source de fruits et de légumes pour de nombreuses personnes, et les marchés et comptoirs sont des espaces vivants au-delà de la vente de produits.

Nous sommes interpellés par la création d'un conseil en politiques alimentaires montréalais et voulons alimenter la vision de la commission par la perspective et l'expertise des acteurs communautaires impliqués depuis de nombreuses années dans des projets concrets visant à améliorer la sécurité et l'autonomie alimentaires des citoyen-ne-s de nos quartiers. Nous vous soumettons ce mémoire parce que nous souhaitons exprimer notre soutien à la création d'un CPA, mais également formuler certaines préoccupations et recommandations que la commission devrait prendre en considération.

NOS CONSTATS ET NOS ATTENTES ENVERS UN CPA

La pertinence d'un CPA

Considérant qu'il existe déjà plusieurs regroupements et instances régionaux autour des enjeux de l'alimentation et l'autonomie alimentaire, il est essentiel qu'une nouvelle structure **ne crée pas un dédoublement de mandats**, et qu'elle se distingue par sa mission spécifique visant à garantir un droit à l'alimentation équitable pour tous, et plus spécifiquement pour les populations à faible revenu ou marginalisées. La concertation entre les acteurs locaux, l'encadrement des discussions autour des enjeux alimentaires, l'étude et l'analyse du contexte alimentaire montréalaise, et la promotion des politiques alimentaires sont tout des mandats pris en charge par plusieurs instances existantes, tel la Concertation Montréalaise des tables de quartier, le Système alimentaire Montréalais, la Table de concertation sur la faim, la Direction de la Santé publique, et autre. La valeur ajoutée d'un CPA réside dans sa capacité de fournir un **soutien direct et concret aux projets et initiatives locales**,

tant au niveau politique qu'au niveau des ressources financières, matérielles et des expertises favorisant ainsi l'accès à l'alimentation dans une perspective de lutte à la pauvreté.

Il est également important de préciser que le milieu communautaire porte souvent le poids d'assurer la pérennité des initiatives locales, en plus d'agir à titre de conseiller et de s'investir dans les instances de concertation, avec des ressources humaines et financières limitées et incertaines. Ainsi, il est primordial qu'une nouvelle structure soit axée sur l'avancement des projets locaux et ne crée pas un fardeau bureaucratique supplémentaire, qui fragilisera davantage la survie des projets en autonomie alimentaire. **La multiplication des plateformes** et instances auxquelles participent les organismes communautaires **peut entraîner une diminution des actions sur le terrain**, d'où l'importance d'éviter la redondance des mandats avec les instances qui œuvrent déjà dans la concertation régionale et la recherche en autonomie alimentaire.

Pour les raisons mentionnées ci-haut, nous considérons que la pertinence d'un CPA sera également déterminée par sa structure décisionnelle. Un CPA qui répond de façon efficace à une demande de soutien des initiatives locales en autonomie alimentaire, doit établir une instance décisionnelle du bas vers le haut, où **les décisions sont prises par les acteurs du milieu** qui sont le plus directement concernés par leur mise en place.

Le rôle d'un CPA

Nous considérons que le CPA doit être une **structure régionale axée sur le soutien direct aux initiatives implantées dans les quartiers visant l'accessibilité physique et économique aux aliments frais pour les personnes défavorisées**. Le soutien à l'action directe est un besoin urgent ressenti dans le milieu, et contribuera grandement à assurer la pérennité des initiatives. Nous voyons plusieurs façons pour un CPA d'offrir ce soutien.

Nous souhaitons que le CPA soit **un levier politique dont la mission principale est d'assurer la durabilité et la sécurité financière à long terme des projets locaux**. Le plus grand défi auquel nous sommes confrontés dans les quartiers défavorisés et considérés comme un désert alimentaire est l'implantation de solutions durables pour améliorer l'accès aux aliments. Un CPA pourrait soutenir la mise en place des conditions favorisant l'implantation des commerces et des marchés publics avec des prix équitables dans les quartiers, que ce soit avec des incitatifs tels l'exemption de taxes et la création d'une catégorie de zonage « communautaire » pour les organismes et commerces offrant un service essentiel à la communauté.

Les initiatives locales portées par le milieu communautaire sont des initiatives précaires et instables dont la survie, malgré un budget limité et incertain, tient très souvent à un grand engagement, investissement, et idéalisme des organismes travaillant sur les projets et de leurs partenaires. Dans son bilan de l'implantation d'un programme de soutien en sécurité alimentaire, la Direction de santé publique reconnaît « la fragilité [des solutions pour assurer la pérennité des programmes soutenus par la DSP] advenant une fin du financement imminente »⁴. Quotidiennement, nous faisons face au défi de la pérennité et de la sécurité financière des projets visant l'accès physique et économique développés dans des secteurs non rentables parce qu'ils sont

⁴ Direction de Santé publique : Bilan d'implantation du programme de soutien au développement de la sécurité alimentaire dans la région de Montréal 2008-2012

majoritairement appauvris. Il faut reconnaître le fait que nos projets se développent dans un contexte de lutte à la pauvreté. Nous considérons qu'un plus grand financement à la mission et non par projet, ou un financement par projet qui assure la survie à long terme des actions est essentielle. **Un CPA régional qui agit pour faire reconnaître l'importance du financement à la mission**, et du financement pour assurer la pérennité des projets, autant auprès des instances publiques qu'auprès des fondations, et qui travaille activement à la recherche de nouvelles stratégies de financement durable, remplira une fonction de soutien essentielle. La création de nouveaux programmes de financement pourrait faire partie des mandats d'un CPA, à condition que la pérennité des projets reste une priorité absolue.

Le rôle de soutien aux initiatives locales que nous voyons pour un CPA repose sur la **reconnaissance des réalités différentes de chaque quartier, et sur le besoin d'adapter les initiatives locales à ces réalités-là**. Des efforts pour centraliser ou uniformiser les projets en autonomie alimentaire dans la région du grand Montréal ne répondent pas aux besoins de nos quartiers, et risquent de produire trop peu de résultats relatifs aux ressources nécessaires à leur implantation. L'accès alimentaire est un problème local, lié directement aux conditions économiques de la population locale. La solution doit donc forcément être une solution locale axée sur la lutte à la pauvreté. La centralisation d'une approche en autonomie alimentaire risque de mener à l'échec; une des clés du succès d'une initiative est sa capacité d'adaptation aux réalités locales. Nous considérons que la reconnaissance de **l'expertise des acteurs locaux**, et de leur connaissance du terrain et du milieu permettra d'implanter des projets **mieux adaptés et moins coûteux** à gérer que de privilégier des solutions « clé en main » centralisées.

Les enjeux prioritaires

L'accessibilité physique et monétaire aux aliments frais pour toutes et tous, et plus particulièrement pour la population défavorisée, est pour nous une priorité absolue. Nous constatons que le prix des aliments n'est pas abordable pour la population défavorisée de nos quartiers, et qu'une forte proportion des personnes n'a pas les moyens physique et économique pour se rendre sur les lieux des commerces alimentaires offrant des fruits et légumes frais. Nous considérons que rendre accessible une nourriture saine passe par **une politique de prix équitables** tout comme par l'implantation des **commerces à distance de marche et accessible aux personnes à mobilité réduite**. Assurer l'autonomie alimentaire des plus démunis servira automatiquement à améliorer l'offre d'aliments pour tout-es les Montréalais-es.

L'éducation alimentaire est un enjeu important, certes, mais sans accès, nous considérons que les efforts d'éducation manqueront inévitablement leur cible. Par contre, **garantir un accès stable**, surtout sous forme de marchés publics, crée une plateforme de socialisation, un lieu de rencontre et d'échange qui **est propice à l'implantation d'actions d'éducation populaire**. Selon notre expérience, l'éducation arrive même de manière tout à fait spontanée, lorsque les personnes fréquentant nos initiatives se parlent, échangent des recettes et découvrent de nouveaux produits entre elles. En priorisant l'accès, l'éducation alimentaire peut devenir un outil de mobilisation citoyenne, et encourager l'ancrage des initiatives locales dans nos communautés.

Tout en reconnaissant la valeur d'un système alimentaire durable et responsable au niveau environnemental, nous voulons toutefois souligner qu'une priorisation de cet enjeu peut, dans certaines conditions, nuire à l'accessibilité des produits pour la population défavorisée. À titre d'exemple, la vente des paniers de fruits et de légumes organiques, souvent récoltés par des fermes à proximité de Montréal, est en soi une excellente idée. Cependant, les paniers ne sont accessibles qu'à une partie de la population, et l'implantation de ces initiatives peut être un facteur qui accélère l'embourgeoisement et ainsi le déplacement de la population originale des quartiers défavorisés. Nous considérons que l'implantation d'un **système alimentaire durable doit être accompagnée** d'une réflexion sur son impact sur la population défavorisée du quartier, ainsi que **par des mesures pour augmenter l'accès économique** aux aliments.

Le modèle de fonctionnement d'un CPA, l'instance de rattachement, et les ressources requises

Nous considérons qu'un **modèle hybride**, basé sur l'expertise des partenaires, mais soutenu par la municipalité, serait le modèle le plus approprié. Nous ne souhaitons pas voir un CPA naître sous forme d'un OBNL dont la survie dépende d'un financement précaire par projet, venant des mêmes sources dont dépendent déjà trop d'organismes communautaires pour leur survie. Nous considérons que la responsabilité de maintenir et soutenir les initiatives en autonomie alimentaire doit rester partagée entre les partenaires politiques, publics et privés.

Nous souhaitons voir une **structure légère** et minimaliste, axée sur le soutien des initiatives locales, avec une structure décisionnelle du bas vers le haut, visant l'*empowerment* des acteurs du milieu. Le pouvoir décisionnel doit rester chez les acteurs locaux, avec les autres instances et regroupements membres dans un rôle de soutien. Si le CPA est rattaché à une instance municipale, cela permettra de profiter de l'expertise des fonctionnaires de la municipalité et des arrondissements en termes de soutien en ressources humaines.

Compte tenu de la précarité financière de la plupart des initiatives locales en autonomie alimentaire et de leur budget restreint, nous considérons qu'un CPA doit disposer d'un certain fonds monétaire dont les partenaires pourront disposer pour assurer la pérennité des initiatives. Le CPA pourrait, par exemple, être chargé de la gestion d'un **fonds de sécurité**, qui pourra absorber une partie des risques de perte pour permettre aux projets qui roulent avec une marge de profit minimale de perdurer.

Une ressource précieuse pour un CPA est **l'expertise des acteurs locaux qui travaillent sur le terrain en autonomie alimentaire**. La connaissance du milieu, de la population cible des initiatives et de leurs besoins, ainsi qu'une familiarité avec les défis pratique et logistique de l'implantation des projets dans les quartiers leur donne une grande sensibilité aux enjeux prioritaires et aux besoins en alimentation.

CONCLUSION : NOS RECOMMANDATIONS

La Coalition de la Petite-Bourgogne et Solidarité St-Henri voient la pertinence et l'urgence d'un conseil en politiques alimentaires pour l'agglomération de Montréal, et souhaitent apporter leur soutien à la Commission pour son initiative, que nous considérons une étape importante vers une accessibilité globale et durable aux aliments sains dans la région métropolitaine du Grand Montréal. Cependant, nous demandons que la Commission prenne les recommandations suivantes en considération :

- **que le CPA soit en soutien direct aux actions et initiatives locales en sécurité alimentaire, priorisant l'accessibilité, physique et économique, aux aliments pour les personnes les plus vulnérables et défavorisées à l'échelle des quartiers;**
- que l'implication d'un organisme au CPA ne pénalise pas le travail sur le terrain;
- qu'il est nécessaire d'éviter la multiplication des plateformes en concertation et en recherche;
- que les décisions soient prises par les acteurs locaux;
- **que le mandat soit axé sur le soutien aux actions directes et sur la pérennité des projets;**
- que le CPA agisse pour créer des conditions favorables à l'implantation des commerces et marchés en alimentation dans les déserts alimentaires et dans les quartiers défavorisés;
- que le CPA soit un avocat actif pour le financement durable/ à la mission;
- que le CPA reconnaisse la diversité des milieux et encourage les initiatives adaptées à la réalité locale;
- **que l'enjeu de l'accessibilité économique et physique soit une priorité absolue;**
- que les stratégies autour d'autres enjeux, telles que l'éducation et la promotion d'un système durable et responsable envers l'environnement, soient complémentaires aux stratégies favorisant l'accessibilité;
- que le CPA soit un modèle hybride avec une structure légère, rattaché à une instance municipale, plutôt qu'un OBNL.

Montréal, le 5 octobre 2015

La Coalition de la Petite-Bourgogne

741, rue des Seigneurs
Montréal (QC) H3J 1Y2

(514) 931-4302
coordination@petitebourgogne.org

Solidarité Saint-Henri

75, Sir Georges-Étienne Cartier, bureau 201
Montréal (QC) H4C 3A1

(514) 937-9813
coordination@solidarite-sh.org